

CAPa Maréchal Ferrant Adulte

Certificat d'aptitude professionnelle agricole



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

S'installer en tant que travailleur indépendant (artisan)
Devenir salarié d'une entreprise de maréchalerie ou d'une entreprise hippique

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Préparer et façonner les ferrures courantes, pour préserver et améliorer le fonctionnement physiologique du pied des chevaux.
Préparer et poser des ferrures orthopédiques et thérapeutiques.
Connaître les matériaux, les alliages, la biologie animale et l'hippologie.
Exercer son métier en se préoccupant de l'harmonie entre bien-être et performances du cheval.
Donner des conseils relatifs à l'appareil locomoteur des chevaux confiés.
Communiquer avec la clientèle et les autres professionnels tels que les vétérinaires, ostéopathes, entraîneurs, cavaliers, fournisseurs de matériaux, selliers...

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

- Acquérir les techniques élémentaires de maréchalerie
- Réaliser des gestes d'approche, de manipulation et de contention du cheval
- Entretenir et parer les pieds
- S'approprier le fonctionnement de l'atelier
- Communiquer et s'exprimer dans un cadre professionnel en anglais
- Maîtriser le cadre social, juridique et réglementaire d'un maréchal-ferrant

Stages en entreprise : 8 semaines

Structure du diplôme :

- Diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture
- Evaluation par CCF (Contrôle en Cours de Formation) et épreuves terminales

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation en 1 an à temps plein.
Stage en entreprise : 8 semaines minimum
Lieux de formation : Marvejols et Saint Chély d'Apcher

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 18 ans
Etre titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP ou CAPa) ou d'un diplôme de niveau 4 (BAC) ou supérieur
Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à travailler dans le secteur de la maréchalerie.

STATUTS ET REMUNERATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salariés en CDD ou CDI, financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : CPF de transition)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Possibilités de rémunération selon les statuts

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux ferrants, vétérinaire)

La forge et le centre équestre de Saint Chély d'Apcher : une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

CONTACTEZ-NOUS :

CFPPA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance

48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr

